

FATALES LIAISONS !

Thriller

Alain JOLLIVET

FATALES LIAISONS !

Thriller

Alain JOLLIVET

Dépôt légal : JUILLET 2024

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des paragraphes 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source, que les "analyses et les courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information", toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

C'est souvent dans l'extrême fragilité qu'apparaît la force !

John Joos

Ce qui rend belle une femme, ce n'est pas son visage, sa bouche, son nez, ses yeux, ses seins, ses jambes, son corps...

C'est l'inébranlable force intérieure avec laquelle elle porte ses blessures, sa fragilité devant tous, c'est aussi ce qui la rend parfois dangereuse !

John Joos

Prologue

Après avoir péniblement résolu l'affaire du mystère de l'étoffe rouge qui lui a donné du fil à retordre et l'a fait cavalier en divers endroits, le parquet général de Paris confie à Marc Gendry une nouvelle affaire. Le voilà donc de nouveau reparti en chasse et le procureur Person compte sur lui pour résoudre cette nouvelle énigme !

Que sait Gendry pour le moment ? À dire vrai, pas grand-chose ! En lui confiant le dossier, le procureur Person a été peu loquace et compte sur la pugnacité de son meilleur limier pour résoudre cette vilaine affaire, qui commence à faire couler beaucoup d'encre dans la presse. En effet, une mystérieuse tueuse en série sévit un peu partout dans l'hexagone, laissant derrière elle des cadavres. Son mode opératoire, toujours le même, est cruel, répugnant, voire satyrique et laisse supposer une quelconque vengeance, puisque seuls des hommes, âgés de la quarantaine, sont victimes de cette mystérieuse femme. Le commandant Gendry va de nouveau avoir fort à faire dans cette nouvelle intrigue, il le sait et promet au procureur Person

de faire tout ce qu'il peut pour mettre sous les verrous et dans les meilleurs délais, cette serial killer.

Plusieurs témoignages indiquent une femme blonde portant des lunettes et ayant environ la trentaine. Sa taille ? Entre 1.65m et 1.70m, avec une silhouette très fine. Cette femme est très souvent habillée d'une robe noire, très courte, surmontée d'une cape rouge et coiffée d'un feutre noir. Elle loue, avec ce qui semble être un client occasionnel, une chambre d'hôtel entre vingt et une heures et six heures du matin. Chaque fois, elle a été vue, repartant seule sans son compagnon de la veille, et c'est systématiquement au moment de faire le ménage dans la chambre, que le personnel hôtelier fait l'horrible découverte ! Malheureusement, il est trop tard, l'homme est mort. Un gros détail qui a son importance, il est souvent attaché aux barreaux du lit et gît nu, baignant dans son sang, après avoir été émasculé ! Est-il mort avant ou après cette mutilation ? L'enquête le dira.

Bien évidemment, on devine qu'avant de finir ainsi, le couple d'amants a passé un très bon moment et que leurs ébats ont été passionnels. Alors, pourquoi cette femme agit-elle ainsi et surtout pourquoi avoir autant de cruauté envers son partenaire d'un soir ? C'est ce que le commandant Gendry va tenter de découvrir en menant son enquête.

Chapitre 1

L'enquête commence !

Bordeaux, dix heures trente du matin, ce jeudi douze septembre.

Marc Gendry arrive en gare, après avoir été appelé la veille par le commandant Christian Fignon, son homologue de la police criminelle girondine. Bien évidemment, Marc Gendry n'est pas à Bordeaux par hasard, une information judiciaire générale a été diffusée par le parquet parisien demandant à chaque commissariat et gendarmerie sur tout le territoire de le prévenir personnellement lorsqu'un crime similaire est commis. Le parquet espère ainsi obtenir des informations, voire des indices pouvant faire avancer cette enquête. Le commandant Christian Fignon accueille personnellement Gendry à sa descente du train et les deux enquêteurs se rendent immédiatement à l'institut médico-légal, où a été transporté le corps de la victime. En cours de route, Fignon fait un rapide compte rendu de cette nouvelle affaire, qui ne laisse aucun doute à Gendry concernant l'auteur de ce nouvel homicide.

FATALES LIAISONS !

Même mode opératoire, même description de la femme, cela ressemble à une exécution programmée. Une de plus !

La victime, âgée de la quarantaine, est en cours d'identification. Les agents de police, arrivés sur place et prévenus par le directeur de l'hôtel, n'ont retrouvé aucune effraction ni empreinte ; même les papiers d'identité de la victime ont été dérobés. Seul indice découvert sur place, près du lit : un scalpel chirurgical qui a été laissé là, bien en évidence, comme pour marquer une signature. Bien évidemment, cela ne fait aucun doute que c'est avec cet outil extrêmement tranchant que l'homme a été sauvagement assassiné et mutilé ! Non seulement, on dénombre une demi-douzaine de plaies à l'abdomen, mais en plus la gorge a été tranchée au niveau de la carotide, et le plus horrible dans tout cela est que la victime a été émasculée, tout comme les précédentes, dans cette morbide affaire. Cela ressemble vraiment à une vengeance, tout comme à un rituel bien rodé ! Selon le commandant Fignon, soit ils ont affaire à une déséquilibrée mentale, soit c'est l'acte d'une ancienne victime ayant subi des sévices sexuels, viols, incestes ou autres, qui en veut principalement à la gent masculine. Ceci expliquant peut-être que les attributs de la victime ont été retrouvés dans sa bouche, signant ainsi son crime et faisant passer un éventuel message.

Arrivés à l'institut médico-légal, les deux enquêteurs se dirigent vers la salle où est exposé le corps de la victime. Le docteur Clément, chef légiste, fait part aux deux enquêteurs de ses premières observations.

Des crimes atroces, Gendry en a déjà vu dans sa longue carrière, mais là, un tel acharnement lui donne des haut-le-cœur quand le docteur retire le drap blanc. C'est la première

FATALES LIAISONS !

fois qu'il voit un homme émasculé et, pour ne rien arranger à son état devenu subitement fébrile et nauséeux, le toubib ajoute que cela ne peut être que le travail d'une professionnelle, les coupes de l'appareil génital sont franches, nettes et précises, et pour enfoncer le clou, le toubib donne des détails dont Gendry se serait bien passé. Cela en est trop pour lui. Il sort alors de la salle précipitamment et se rend aux toilettes. Exit le petit déjeuner pris sur le pouce avant son départ de Paris ! Pour sûr, il en a assez vu ce matin et va attendre le retour de son homologue, dans le couloir. Il discutera plus tard avec lui en étudiant le compte rendu du toubib.

Le commandant Christian Fignon sort une dizaine de minutes plus tard. Il semble avoir mieux supporté la visite mortuaire et, voyant que Gendry a un peu de mal à reprendre ses esprits, lui dit :

- Alors, cher collègue, on est une petite nature ?
- Petite nature, non ! Pas plus que cela. Mais avouez que l'état de cet homme est tout de même impressionnant !
- Il est vrai que cela est rare et peu commun ! Un tel acharnement peut surprendre ! J'en conviens volontiers.
- Ah, vous voyez !
- Bon ! Un petit remontant, peut-être ?
- Ce n'est pas de refus, cher collègue !
- J'ai, dans mon bureau, une fine cuvée de Cognac qui devrait vous remettre d'aplomb ! On y va ?
- Ça marche !
- C'est votre premier cadavre dans cette enquête ?
- Oui, car je l'ai en charge depuis peu !
- En effet ! Je comprends mieux votre réaction !

FATALES LIAISONS !

— Jusque-là, je n'avais pas encore vu de corps, juste fait la lecture des comptes rendus concernant d'autres affaires du même genre !

— En effet, j'ai cru comprendre qu'elle n'en est pas à son premier crime et, qu'en plus, elle est mobile votre cliente.

— Oui ! D'après ce que je sais, il semble que celui-ci soit le quatrième cas à son actif !

— En effet ! Pourquoi cet acharnement ? Vous avez une idée, vous ?

— Pas encore, mais je vais y travailler ! Une chose est certaine, elle ne fait pas dans la dentelle la nana !

— Pour ça, je suis d'accord avec vous ! Les autres aussi ont subi le même châtement ?

— Apparemment, oui ! Toujours le même mode opératoire !

— Mode opératoire ? Vous ne croyez pas si bien dire. D'après le toubib, c'est l'œuvre d'une professionnelle ! Elle sait se servir d'un scalpel avec beaucoup de précision !

— C'est aussi ce que j'ai cru comprendre ! Au fait, pas d'empreinte même sur cet outil ?

— Non, rien, elle devait avoir de gants ! À mon avis, je peux bien entendu faire fausse route, mais vous devriez chercher du côté du corps médical... une ancienne employée, une infirmière ou autre, voire pourquoi pas un toubib femme aussi ?

— Peut-être, en effet, c'est une piste à suivre !

— Bien, nous sommes arrivés ! Bienvenue chez nous, cher collègue ! Ici aussi, nous ne manquons pas de travail !

— Je m'en doute ! Comme partout, d'ailleurs !

— C'est vrai et les effectifs ne sont jamais suffisants !

FATALES LIAISONS !

— Ouais, c'est le nerf de la guerre, toujours plus de travail et pas assez de personnel ! C'est pareil partout, y compris dans les palais. Nous sommes tous sur les dents !

— Je vous le confirme ! Nous avons plusieurs dossiers en attente, nous faisons notre job, ensuite ça rame pour que les dossiers aillent jusqu'au bout !

— Oui, je sais ! Hélas, que pouvons-nous faire de plus ? Et puis, les établissements pénitentiaires sont aussi en surchauffe ! Certains en arrivent même à refuser de nouveaux locataires. C'est vous dire ! C'est tout le système qui part en vrille et qui déraile !

— Hélas, oui ! Bon, on se le prend ce petit Cognac ?

— Avec plaisir ! Après, on se remet au travail.

— Évidemment !

Gendry est maintenant requinqué et prêt à étudier cette nouvelle affaire avec l'aide de son homologue bordelais. Dans le dossier, il y a les empreintes du défunt et son groupe sanguin. Avec cela, les deux hommes espèrent pouvoir lui attribuer une identité, ne serait-ce que pour prévenir sa famille et leur remettre le corps dans quelques jours. Ce sont, à peu près, les seuls indices dont les deux enquêteurs disposent. Par chance, maintenant, il est plus facile d'identifier un corps grâce au fichier des cartes d'identité, encore faut-il qu'il soit à jour et que la victime ait fait un renouvellement récemment ! À voir aussi du côté du fichier des passeports. Les recherches commencent, cela peut prendre un certain temps ! En ce qui concerne les vêtements, les draps, les serviettes et les oreillers, la police scientifique est à la recherche de traces ADN. Cela devrait aussi permettre une identification, mais là encore, il faut du temps ! C'est le genre d'enquête dont Marc Gendry a horreur : peu ou pas d'indices pour le mettre sur une piste.

FATALES LIAISONS !

Mais nous le savons, c'est un pitbull, lorsqu'il tient un os, il ne le lâche pas ! C'est pour cela qu'il a toute la confiance du parquet parisien et surtout celle du procureur Person qui, évidemment, ne manque pas de se tenir informé, avant même que le commandant ne soit en mesure de lui donner des détails sur cette nouvelle affaire. Gendry le sait, pour Person cela ne va jamais assez vite ! C'est ainsi que le téléphone mobile de Gendry se met à vibrer dans sa poche.

— Bonjour, Monsieur le Procureur.

— Alors, mon cher Commandant, quelles sont les nouvelles ?

— Les nouvelles ? Ben, attendez un peu, je viens d'arriver à Bordeaux ! Laissez-moi un peu de temps, mon cher Procureur !

— Oui, désolé, mais ici on me pousse au derrière aussi ! Vous comprenez ?

— Oui, je comprends, mais là cela est trop récent, je sors tout juste de l'IML et je commence seulement à investiguer avec le commandant Fignon. Le dossier n'est pas simple et nous n'avons pas d'indices autres que la présence d'un scalpel, arme du crime sans aucun doute, qui a été laissé sur place ! C'est maigre !! Même le corps, pour le moment, est une énigme, on ne sait pas qui il est !

— En effet ! Pas de papiers pour l'identifier ?

— Non, rien ! L'auteur de ce crime immonde a pris toutes les précautions pour que nous n'ayons pas d'indices à nous mettre sous la dent et a emporté tous les papiers d'identité et moyens de paiement de sa victime ! C'est une professionnelle, à n'en pas douter, et elle sait parfaitement ce qu'elle fait ! Certainement, une ancienne du corps médical, à

FATALES LIAISONS !

vérifier ! C'est tout ce que je peux vous dire, pour le moment !
Mais sans garantie formelle !!

— Des témoins ?

— Non, aucun ! Juste qu'elle a été vue à son arrivée et en sortant de l'hôtel hier matin, là encore, c'est maigre ! En tout cas, il y a cependant une certitude, nous avons bien affaire à la même personne que pour les autres meurtres ! Même silhouette, même femme blonde au feutre noir et à la cape rouge. De ce côté-là, cela ne fait pas de doute ! Nous visionnons aussi les enregistrements vidéo. Pour info, c'est la victime qui a réglé la note de la chambre, mais en cash, donc pas de trace qui aurait pu nous mettre sur la voie ! Et sur la fiche de l'hôtel, certainement des faux noms, nous essayons d'examiner aussi cela !

— D'accord ! Bon et bien bonne chasse, Commandant, vous allez bien arriver à l'avoir cette fichue tueuse en série !

— Je l'espère, Procureur, je l'espère ! Mais la tâche semble ardue et l'oiseau du genre furtif !

— Je comprends ! Je vais rendre compte au juge Brochard en charge de cette affaire. À plus tard Gendry !

— À plus tard, Procureur.

La journée à Bordeaux a été bien remplie. La victime a pu être identifiée grâce ses empreintes digitales. Il s'agit d'un représentant de commerce, marié et père de famille, demeurant à Agen et qui a vraisemblablement voulu se divertir un moment en bonne compagnie. Le commandant Fignon a réussi à joindre son épouse vers 18h00. Bien évidemment, elle est tombée des nues ! Voici ce qu'elle a dit à Fignon :

— Mon mari, Michel Brunet est, enfin, était souvent en déplacement pour ses affaires. Notre couple allait très bien, nous avons deux filles de sept et onze ans et jamais je n'aurais

FATALES LIAISONS !

imaginé qu'il puisse me tromper durant ses nombreux déplacements.

— Côté relations sexuelles, vous étiez satisfaite ?

— Oui, nous avions régulièrement des rapports, si c'est ce que vous voulez savoir, c'est pour cela que je ne comprends pas son besoin d'aller chercher du plaisir ailleurs !

— Il partait longtemps pour son travail ?

— Généralement, à la semaine. Il avait un large secteur à prospecter et de nombreux clients à visiter. Généralement, il partait le lundi matin et était de retour le vendredi soir, voire le samedi matin au plus tard. Si j'avais su...

— Je comprends, madame. Nous pensons qu'il est tombé dans un piège et qu'il a été séduit par une jeune femme... Malheureusement, cela lui a été fatal !

— Que vais-je devenir maintenant ?

— Malheureusement, dans un premier temps, vous allez devoir venir reconnaître le corps, ensuite nous vous expliquerons la procédure à suivre.

— Je dois venir quand ?

— Le plus vite possible, madame ! Je vous donne mon numéro, ainsi vous pourrez me joindre pour que l'on puisse vous accompagner à l'IML pour l'identification. Ne tardez pas, s'il vous plait !

— D'accord ! Je vois comment m'organiser et je vous rappelle.

— Parfait ! Bon courage, madame Brunet. Au revoir !

Voilà, nous en savons plus maintenant. Marc Gendry imagine aisément que l'annonce de la mort dans ces circonstances soudaines ait troublé la pauvre épouse, mais cela est du devoir de la police de prévenir les proches le plus rapidement possible. Ce n'est jamais une démarche agréable

FATALES LIAISONS !

pour tous les enquêteurs. Le visionnage de la vidéo n'apporte rien de plus pour cette enquête, on voit bien le couple arriver le soir vers 21h45 et se présenter à l'accueil, puis la jeune femme repartir le lendemain seule, en ayant bien pris soin de ne pas tourner la tête vers la caméra. Après avoir fait une copie du dossier, Gendry dit au commandant Fignon qu'il n'a plus de raisons de rester à Bordeaux. Fignon est suffisamment qualifié pour clore ce dossier sans son aide. Après avoir remercié son homologue, qui a eu la gentillesse de le reconduire à la gare, Marc Gendry prend le premier train pour Paris avec une ébauche de portrait-robot de la jeune femme dans son dossier. Il espère ainsi le faire circuler pour le cas où ? Mais cela sera-t-il suffisant ? Il en doute !

Chapitre 2

Établir un profil !

De retour à son bureau parisien, Marc Gendry fait le point. Il consulte les quatre dossiers en sa possession et essaye de comprendre la méthodologie de cette tueuse en série et surtout ses motivations. En ce qui concerne son mode opératoire, il a maintenant une bonne idée. D'après ce qu'il a pu lire, la jeune femme fréquente régulièrement les bars-clubs le soir dès leur ouverture. Ensuite, elle jette son dévolu sur un homme, généralement seul, la quarantaine de préférence, assis au bar et elle le courtise en jouant de ses charmes, ce dont elle ne manque certainement pas, d'après les informations qu'il a en sa possession. Marc Gendry connaît la faiblesse des hommes devant les avances de jolies jeunes femmes... Comment résister, dans ce cas ? Une fois sa proie hameçonnée, la jeune femme n'a plus qu'à la ferrer, en le faisant consommer, puis certainement en lui promettant de passer un moment inoubliable, par la suite. Marc Gendry a retenu ce qu'a raconté un barman de club dans un précédent dossier, sans pour autant

FATALES LIAISONS !

donner plus de détails sur le physique de la jeune femme, trop occupé à servir ses autres clients. D'après ce qu'il a dit, la jeune femme semble prendre beaucoup de précautions pour ne pas faire voir son visage entièrement, en jouant avec son feutre et la lumière tamisée du club. Chaque fois que le barman a voulu la regarder, elle a rapidement tourné la tête. C'est ce qui l'a alerté, mais il a fini par ne plus prêter attention à la jeune femme qui, après commande d'une bouteille de champagne, a demandé à sa proie de payer et de trouver un endroit plus tranquille dans la salle, autre que le bar. Ensuite, après un bon moment où l'homme a été bien chauffé et à point, le couple éphémère a quitté l'établissement. La suite, Gendry peut le deviner facilement ! Le couple a pris une chambre d'hôtel, a certainement passé un très bon moment, avant que la jeune femme, certainement au moment de l'excitation extrême, ne s'acharne sur le corps de son amant du soir. C'est là, justement, que Marc Gendry voudrait pouvoir comprendre son comportement ! Pour le moment, il n'a pas la réponse à cela. Perd-elle la raison, poussée par une subite pulsion incontrôlée ou cela est-il un rituel démoniaque, voire une vengeance qu'elle ressort du plus profond de son être, ce qui pourrait expliquer l'émasculatation des victimes ? Pourquoi cette jeune femme, d'apparence si belle et si séduisante, se donne-t-elle pleinement à son amant, puis soudainement, devient un démon en furie en s'acharnant sur lui avec un scalpel jusqu'à ce que mort s'ensuive ? Quel est le déclencheur de cette folie meurtrière subite et à quel moment cela arrive-t-il ? Est-ce une parole, un geste, un refus à une demande particulière ? Est-ce au moment de l'extase ? Est-ce un dédoublement de personnalité soudain ? Voilà beaucoup de questions qui restent encore sans réponses !

FATALES LIAISONS !

Pour tenter de trouver des réponses à toutes ses questions, Marc Gendry décide d'effectuer des recherches tous azimuts, en utilisant le maximum des moyens modernes à sa disposition : outils informatiques, archives policières et judiciaires, journaux, etc. Y a-t-il eu des cas similaires précédemment, y compris dans d'autres pays ? Gendry va passer beaucoup de temps dans les diverses recherches, il le sait, mais il doit le faire s'il veut établir le profil de cette femme afin de mieux comprendre. Heureusement pour le commandant, il a toujours avec lui sa fine équipe pour l'aider, à savoir : Brigitte, sa fidèle secrétaire depuis de nombreuses années, Georges, le brigadier dédié à la recherche dans les divers fichiers informatiques et la petite nouvelle dans l'équipe, Sylvie, contractuelle consultante, qui ne manque pas de perspicacité, non plus. Il va aussi consulter un célèbre psychiatre, le docteur Charnaud, expert auprès des tribunaux, qu'il connaît bien, et il va tenter de voir avec lui s'il peut l'éclairer a minima, car pour le moment, Gendry doit le reconnaître, il patine un peu dans la choucroute dans cette affaire ! Brigitte vient le voir dans son bureau.

— Commandant !

— Oui, Brigitte, qu'y a-t-il ?

— J'ai enfin obtenu un rendez-vous avec le docteur Charnaud, cela n'a pas été facile !

— Super et donc ?

— Ben, vous avez rendez-vous dans trois jours à son cabinet à 19h00 précise ! Il peut vous accorder maximum une heure d'entretien.

— D'accord, donc jeudi soir !

— C'est ça !

— OK, c'est noté ! Autre chose ?

FATALES LIAISONS !

- Pas pour le moment, nous continuons nos recherches.
- J'ai remarqué que, dans chaque dossier, les victimes sont toutes à peu près du même âge !
- Et ?
- Eh bien, il serait bon de voir s'ils n'ont pas un point commun en dehors de leur âge, bien entendu, j'ai pensé à remonter un peu du côté de l'adolescence ! Qu'en pensez-vous ?
- Vous pensez qu'ils pourraient se connaître ou s'être connus ?
- C'est ça !
- Mais les meurtres ne sont jamais dans la même ville ?
- Oui, et alors ? Cherchez un lien commun, je ne sais pas, moi ! Une institution, une colonie de vacances, un centre d'apprentissage, un club sportif, bref, tout ce qui pourrait nous mettre sur une piste !
- D'accord ! Eh ben, on n'a pas fini avec tout cela !
- Je sais, c'est un peu tiré par les cheveux, mais bon, faut bien commencer par quelque chose !
- Je vois ! La femme et les victimes ont peut-être fréquenté un même lieu dans leur jeunesse, ceci pouvant expliquer cela !
- Voilà ! Ça pourrait se tenir, non ?
- En effet ! Nous avons les noms des victimes et leur date de naissance, essayons de remonter leurs parcours !
- Mon pif me dit que c'est par là que nous allons trouver le lien entre toutes ses victimes ! Je suis certain que cette femme ne frappe pas au hasard !
- C'est possible, en effet, et puis si votre pif vous le dit, nous connaissons tous votre flair ! OK, on va bosser là-dessus !